

# DES PARURES ET DES HOMMES

## ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ EN GAULE MÉRIDIONALE

### À TRAVERS L'EXEMPLE DES PARURES CELTIQUES DU MIDI

Michel FEUGÈRE

#### 1. DES PARURES ET DES HOMMES

Longtemps cantonnée au rôle de traceur chronologique, la parure de l'Âge du Fer également étudiée, ces dernières années, comme le produit d'une activité artisanale, peut désormais être intégrée à l'analyse économique des sociétés protohistoriques. Tributaire d'acquis technologiques autant que de choix esthétiques, elle se présente en outre comme un révélateur de la nature profonde des populations concernées, à l'interface du technique et du culturel ; quand elle touche à l'accessoire vestimentaire (qui comporte souvent, du reste, une dimension décorative), elle témoigne aussi d'un mode d'habillement : on peut donc l'utiliser dans le cadre d'une recherche anthropologique sur une société donnée. Ces approches multiples justifient le regain d'intérêt que connaît depuis quelque temps la recherche dans ce domaine, mais demandent en même temps une plus grande rigueur dans la démarche allant de l'analyse proprement archéologique aux interprétations historiques. Cette contribution s'efforcera donc de poursuivre un double but : d'une part, élargir le champ des informations que l'étude des parures protohistoriques nous permet aujourd'hui d'obtenir ; d'autre part, préciser les limites méthodologiques dans lesquelles ce discours peut se développer.

Je m'attacherai, en particulier, au problème essentiel que soulève la découverte, dans une région donnée, de parures exogènes. Conscients des enjeux que soulève telle ou telle interprétation (migrations ou voyages individuels ; déplacement d'artisans ; influences "culturelles" ou commerce), les chercheurs se bornent, dans le meilleur des cas, à faire l'inventaire des thèses pouvant expliquer la présence d'objets étrangers au faciès local ; mais entre ceux qui adoptent sans discuter l'une ou l'autre de ces propositions et ceux qui ne les énumèrent que pour éviter d'avoir à prendre parti, il me semble utile de rechercher une troisième voie.

Placées par la plupart au centre de la problématique sur le peuplement celtique de la Gaule méridionale, les parures celtiques du second Âge du Fer découvertes dans le Midi de la France fournissent un bon exemple de ce débat comme des enjeux qui s'y attachent. La discussion, ouverte dans les années 50, s'est enrichie depuis de très nombreuses découvertes et de quelques études de fond. Dans quelle mesure les travaux récemment menés sur les parures protohistoriques du Midi permettent-ils de l'envisager aujourd'hui ?

#### 2. DES PARURES ET DES PEUPLES

Les archéologues ayant cherché à appuyer un discours historique sur les parures celtiques du Midi se classent en deux grandes catégories : ceux qui y voient la preuve d'un peuplement et ceux qui privilégient l'interprétation commerciale ou minimisent le rôle des parures dans ce débat.

Notons ici que, quel que soit le parti auquel les auteurs se rattachent, les armes ont presque toujours été associées aux parures dans la discussion. On a en effet noté depuis bien longtemps les similitudes qui permettent de rapprocher les armes de nombreuses sépultures méridionales du second Âge du Fer de celles du monde celtique continental (en dernier lieu : Rapin 1987).

J. Jannoray a consacré tout un chapitre de sa thèse, publiée en 1955, à l'analyse des rapports existant entre "Ensérune et le monde celtique" (Jannoray 1955 : 362-413). Ce texte prudent, argumenté, dont on notera qu'il prend en compte la totalité de l'Âge du Fer du Bronze final IIIb à la fin de LT D, est loin d'être entièrement dépassé aujourd'hui. En ce qui concerne les Ve et IVe siècles, s'appuyant sur les données de terrain fournies par l'un des sites majeurs du Languedoc protohistorique, Jannoray a bien

montré que la documentation archéologique ne saurait suffire à étayer l'hypothèse d'une invasion celtique en tant qu'événement brutal ou ponctuel. Malgré la position de certains auteurs qui, au contraire, n'hésitent pas à mettre au compte de telles invasions la construction des remparts dont s'entourent à cette époque plusieurs oppida méridionaux, les "couches d'incendie" observées sur certains gisements ou les importations d'accessoires vestimentaires (fibules, boucles de ceinture...) (1) retrouvés dans les niveaux contemporains, les critiques récentes ont fait justice de ces extrapolations et limitent de façon quasi-unanime, pour cette époque, les contacts à des échanges commerciaux.

M. Py a montré à plusieurs reprises que l'existence de textes antiques, considérés comme la preuve indubitable d'une réalité protohistorique, a exercé sur les fouilleurs une influence beaucoup plus déterminante pour la période suivante, qui va du III<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. (Py 1978 : 333-338 ; 1990 : 144-148). Sans entrer dans le détail des sources et de leur utilisation, plusieurs fois exposées, rappelons ici la position qui prévaut maintenant depuis une bonne décennie.

La portée réelle des textes en question pouvant être mise en doute (date tardive, aucune mention d'invasion, mais simple présence de Gaulois et de Volques), le seul dossier archéologique semble impuissant à révéler un déplacement massif de population celtique vers le Sud au III<sup>e</sup> siècle av. n. è., puisque les mêmes objets (en particulier les armes et les parures) parviennent des mêmes régions depuis au moins deux siècles. L'évolution progressive de ces apports, en progression indubitable du Ve au III<sup>e</sup> siècle, indique au contraire un mouvement de fond et non un événement brutal (Py 1974).

Reste à expliquer la nature de ce mouvement en cherchant à évaluer, à la lumière des études récentes, l'apport des parures dans ce débat.

### 3. DES PARURES ET DES CHIFFRES

L'apparition des approches quantitatives, liées au développement rapide de l'informatique depuis les années 80, entraîne un renouvellement fondamental de la façon dont on peut aujourd'hui évaluer le poids d'une documentation donnée et en proposer une interprétation historique. Les fouilles de Lattes (Hérault), dont 3 îlots viennent d'être publiés avec l'ensemble de leur mobilier, sont sans doute dans le Midi celles où cette démarche est la première à porter ses fruits. La documentation disponible me permet de présenter ici, pour une fouille récente et importante, un tableau complet des parures en usage sur un habitat languedocien du III<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.

Avec près de 10 % du mobilier non céramique (en moyenne pour la période -300/-25), les objets de parure et

Lattes, Saint-Sauveur, zones 1, 3 et 4 nord		
1314 petits objets		
dont		
parures / vêtement : 119 objets (9,05%)		
se répartissant en		
<i>fibules</i>	48	(40,03 %)
<i>bracelets</i>	21	(17,64%)
<i>perles</i>	11	(9,24%)
<i>autres</i>	39	(32,27%)

Figure 1 : Données synthétiques sur les parures de Lattes, tous niveaux confondus.

de vêtement fournissent à Lattes une donnée presque constante au cours de la période considérée (fig. 1-3), même si cette permanence masque des différences marquées selon le type d'objet considéré (fig. 4-6). Ils représentent entre 0,5 et 1,3 objets pour 100 vases, sauf dans le deuxième quart du I<sup>er</sup> siècle av. n. è. où l'apparition d'un atelier de bronzier fait passer ce chiffre à plus de 2 %. Dans le cadre de la problématique qui nous intéresse, il convient d'ores et déjà de noter, sur les graphes exprimant la proportion des parures dans le petit mobilier (fig. 3 et 4), leur abondance au cours de la période -250/-125, qui correspond exactement aux bornes chronologiques de LT C continentale.

Avant d'entrer dans le détail de ces parures, essayons de tracer un modèle explicatif des différentes situations possibles dans une perspective discriminante (importations / imitations) ; les explications proposées reposent en grande partie sur des exemples méditerranéens, dans la mesure où ceux-ci se placent dans des contextes de production beaucoup mieux connus que les cas indigènes (fig. 7).

1 - importations rares, pas d'imitations (diffusion secondaire) : déplacements individuels pouvant correspondre à des voyageurs isolés ou à des pratiques d'exogamie (parures alpines orientales de Manching ; bague coudée de Lattes) ;

2 - importations abondantes, pas d'imitations : commerce "unilatéral", avec une initiative exclusive à l'exportateur : amphores tardo-républicaines, vaisselle italique à vernis noir ;

3 - importations rares, imitations abondantes : déplacement massif de population pouvant aller jusqu'à une implantation de type colonial (exemples : céramique phocéenne / grise monochrome ; ionienne / pseudo-ionienne ; ces productions se situent dans le cadre bien nommé des céramiques grecques d'occident ; autre exemple à une

phase	chronologie	nb. d'objets parure/vêt.	nb. total petits objets	%	période	parure vêtement	total pts objets	%
1E, 1D2	300/275	8	142	5,6	300/275	8	142	5,6
1D1	275/250	3	42	7,1	275/250	3	42	7,1
1C2	250/225	4	18	22,2	250/225	5	32	15,6
1C1	225/200	10	54	18,5	225/200	14	71	19,7
1B	200/175	5	39	12,8	200/175	12	78	15,3
1A	remanié	10	104	9,6	175/150	7	40	17,5
3F	250/225	1	14	7,1	150/125	11	63	17,4
3E	225/200	4	17	23,5	125/75	13	109	11,9
3D2b	200/175	7	39	17,9	75/50	14	306	4,5
3D2a	175/150	7	40	17,5	50/25	7	86	8,1
3D1	150/125	9	48	18,7	25/1	0	28	0
3C2	125/75	6	30	20,0	1/25	0	6	0
3C1	75/25	2	16	12,5	25/50	1	56	1,7
3B2	25/+25	0	11	0	50/75	0	24	0
3B1	+25/+100	0	71	0	75/100	0	24	0
3A	remanié	10	57	17,5	<b>moyenne</b>	<b>94</b>	<b>1107</b>	<b>8,4</b>
4nG	150/125	2	15	13,3	<b>remanié</b>	<b>24</b>	<b>207</b>	<b>11,5</b>
4nF	125/75	7	79	8,8				
4nE	75/50	13	298	4,3				
4nD	50/25	6	78	7,6				
4nC	25/1	0	23	0				
4nB	1/50	1	33	3,0				
4nA	remanié	4	46	8,6				

Parures de Lattes, données quantitatives compactées en fonction de la chronologie ; proportion des parures par rapport aux petits objets de chaque période (quart de siècle).

Parures de Lattes, données quantitatives par zone et par phase ; proportions des parures par rapport aux petits objets de chaque phase chronologique (en grisé, périodes mal documentées, non prises en compte dans les graphes).

Figure 2 : Tableaux de données quantitatives sur les parures de Lattes : à gauche, comptages par zone ; à droite, comptage par phases chronologiques.

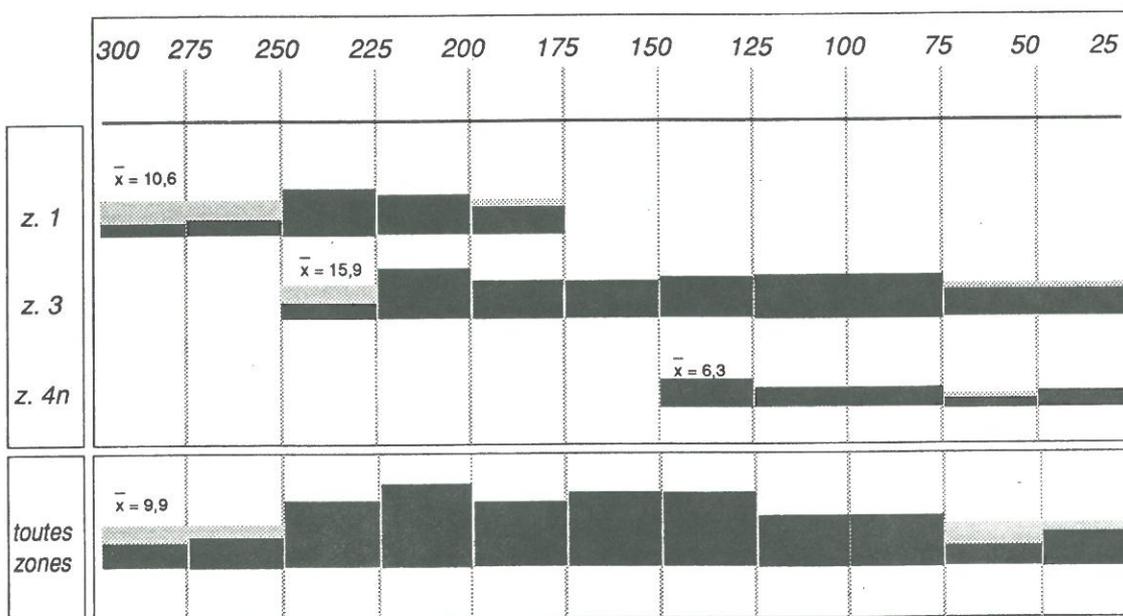


Figure 3 : Fouilles de Lattes, zones 1, 3 et 4 nord. Chronologie des niveaux fouillés (dates av. J.-C.) et, en noir, proportion des parures par rapport aux petits objets de la phase ; zone 1, 21 parures sur 398 objets (5,2 %) ; zone 3, 28 sur 741 (3,7 %) ; zone 4 nord, 20 sur 552 (3,6 %). En-dessous, moyenne de ces proportions pour des périodes ramenées au quart de siècle (à l'arrière-plan dans les deux cas, moyenne des parures par rapport au total des petits objets : voir les tableaux de données).

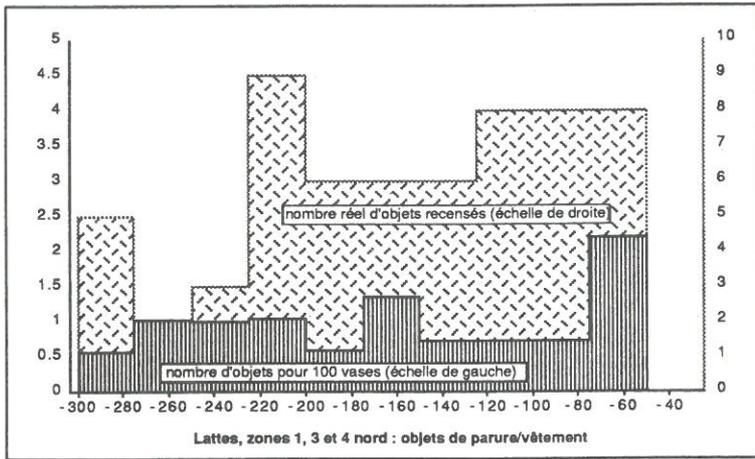


Figure 4 : Graphique pondéré des objets de parure et de vêtement par rapport à l'ensemble des petits objets de Lattes.

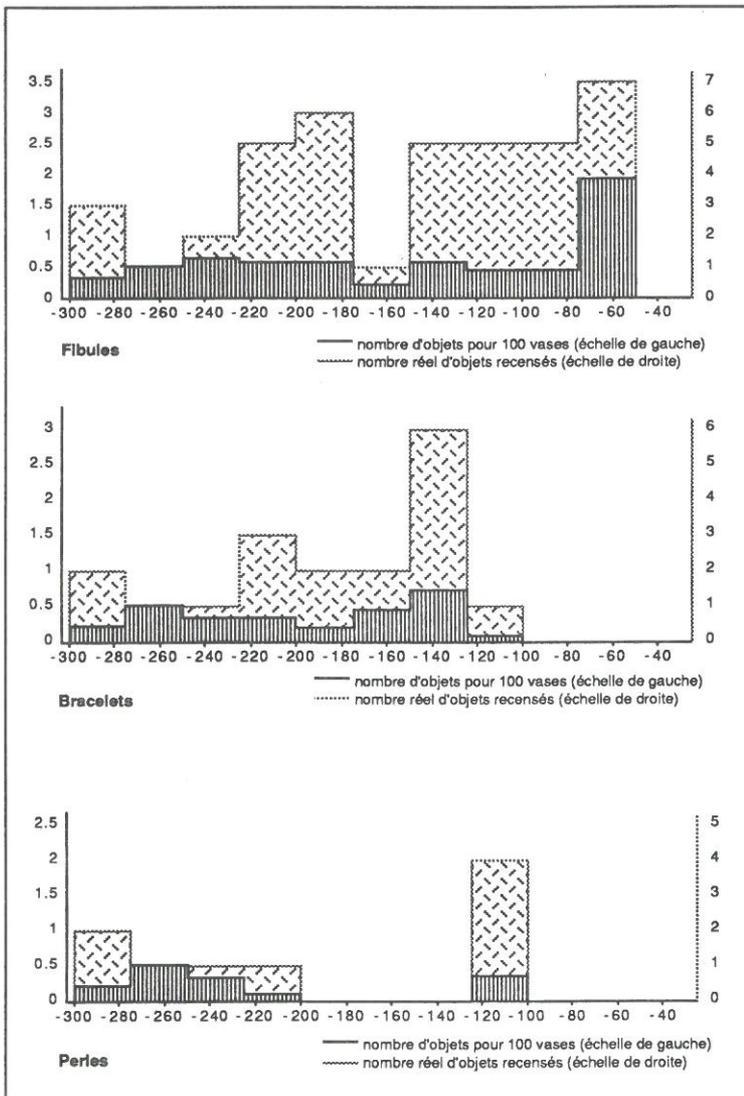


Figure 5 : Graphiques pondérés des fibules, des bracelets et des perles par rapport à une valeur constante (vases en NMI).

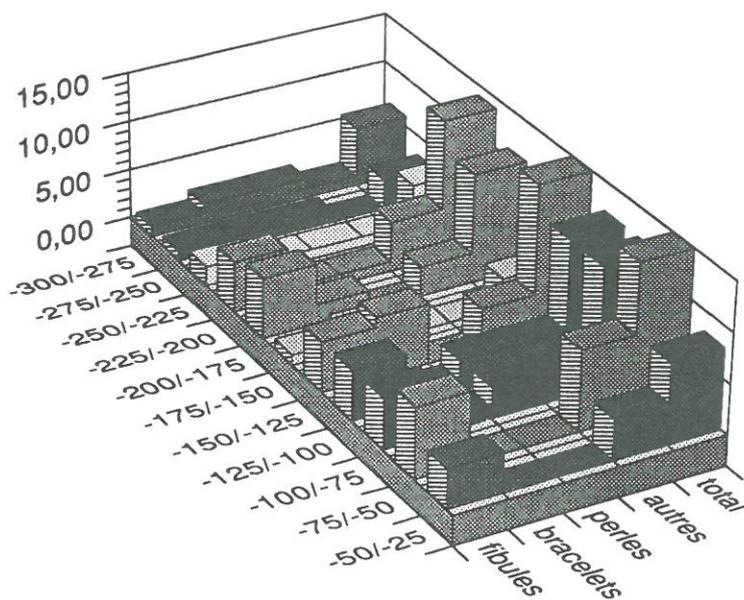


Figure 6 : Représentation globale des parures de Lattes par phases et par catégories, entre 300 et 25 av. J.-C.

époque ultérieure : fibules wisigothiques, fabriquées en Aquitaine selon le modèle gothique);

4 - importations abondantes, imitations abondantes : liens privilégiés, relations multiples, complexes (pouvant aller jusqu'à un déplacement d'artisans ?) ; cette situation pourrait témoigner de liens forts comme un peuplement ancien et bien assimilé.

Dans les cas les plus courants, la diffusion d'une marchandise est rarement isolée : chaque catégorie en accompagne une autre, témoignant des relations multiples établies entre régions productrice et consommatrice. Mais tout le raisonnement repose sur l'identification précise d'un produit et de sa copie éventuelle, d'où l'importance d'étude régionale poussées et coordonnées.

Le graphe de la figure 8 exprime les mêmes relations dans le cadre social et non plus seulement économique. Les trois premiers cas expriment une relation déséquilibrée, alors que le dernier suppose deux ensembles également dynamiques entretenant des relations croisées dans un contexte non conflictuel.

Revenons maintenant à l'exemple lattois : dans lequel des schémas ci-dessus l'étude des parures permet-elle de placer le site ?

#### 4. IMPORTATION OU IMITATION ?

Presque toutes les parures retrouvées à Lattes (fig. 9) appartiennent à des types celtiques, surtout dans les phases anciennes des niveaux fouillés de 1986 à 1989 (IIIe

siècle av. J.-C.). Si ces types sont bien représentés en Languedoc comme en Provence, il faut maintenant se demander quelle est la part des importations et des imitations dans les trouvailles méridionales. Examinons rapidement l'état de nos connaissances pour chacune des catégories concernées.

##### 4.1 Fibules

Dans l'état actuel des choses, aucune étude ne permet de distinguer les deux séries à l'intérieur des modèles reconnus comme étant de type celtique parmi les fibules méridionales. Il y a certainement des importations précoces (exemple des fibules à timbale sur le pied, première moitié du Ve siècle ; des petites fibules à arc cannelé et petit ressort sur le pied, type Motte Saint-Valentin, deuxième moitié du Ve siècle), mais l'exemple des fibules à double pied (fig. 10 et 11) montre que la Provence connaît au cours du deuxième Age du Fer une production parallèle à celle qu'on observe, à la même époque, en Rhénanie notamment (Amann 1977 ; Dehn 1981). Tout reste donc à faire, dans ce domaine, pour séparer les importations celtiques des séries méridionales (en attendant : Tendille 1978).

##### 4.2 Bracelets

Ils ont été également étudiés récemment en Languedoc (Tendille 1979), mais plusieurs formes simples du

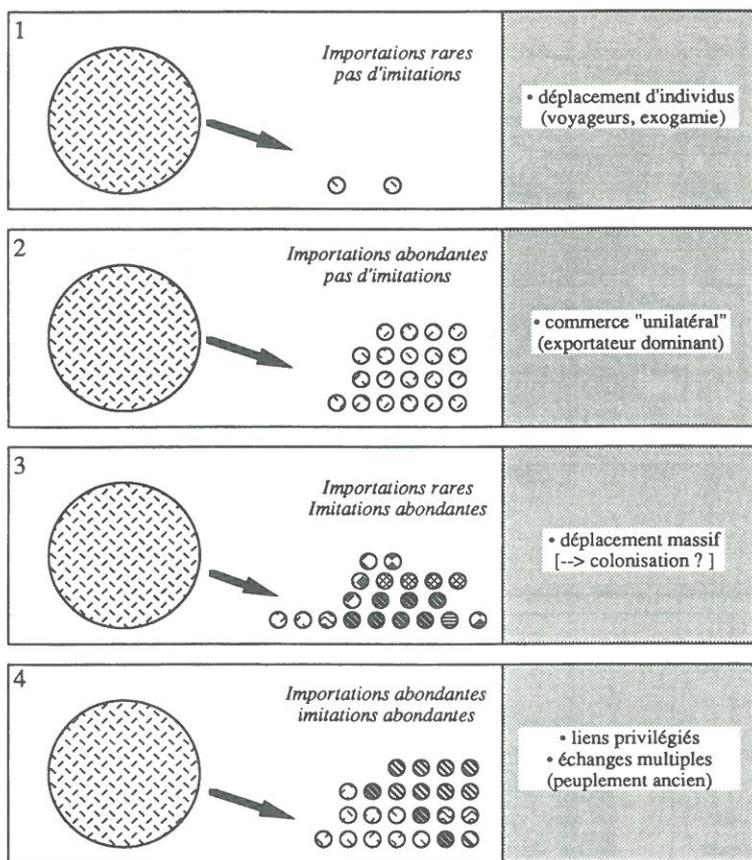


Figure 7 : Essai de modélisation de relations économiques entre un ensemble émetteur (à gauche) et un ensemble récepteur (à droite).

deuxième Age du Fer ne sont pas assez caractéristiques pour autoriser une discrimination d'origine. Il faut néanmoins considérer séparément les bracelets en verre et les exemplaires métalliques.

#### 4.2.1 Bracelets en verre

La Gaule méridionale n'a livré, à ce jour, aucun des premiers bracelets fabriqués dans l'aire adriatique à la fin du IV<sup>e</sup> et au début du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (groupe Haev. 1) (Haevernick 1960 ; Feugère 1989 a : 26), mais elle reçoit dès le milieu du III<sup>e</sup> siècle les premiers exemplaires de la nouvelle production celtique (série Gebhard 33, apparaissant à ce titre au bras d'une des statues d'Entremont : Willaume 1987 : 107). Des imitations méridionales existent pourtant au milieu du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. ; si elles demeurent actuellement marginales – série 21b (Feugère 1989 b : 155, note 3) – série 40 (ancienne forme 9 : Feugère 1990 : 366) – bracelets proches de la série 32, de Nages et de Neffhès (Feugère 1989 b : 165) – bracelet de St-Blaise (inédit, au dépôt de St-Rémy-de-Provence), elles

témoignent cependant du rôle dynamique joué par les importations sur l'artisanat local (fig. 12).

#### 4.2.2 Bracelets en bronze

L'une des premières formes bien caractéristiques du second Age du Fer est le bracelet de type Teste-Nègre (Déchelette 1914 : 1223-1224 ; Gantès 1979 : 43, 46 et fig. 3, 1-6 ; Tendille 1979 : 79 ; Feugère 1990 : 363 et 364, fig. 17-10 et 17-11). Il consiste en un jonc ferme, large et plat, dont toute la circonférence est couverte de motifs curvilignes d'inspiration nettement celtique (S affrontés, spirales...) ; la carte de répartition de ces objets est néanmoins limitée au littoral, autour du delta du Rhône, et une découverte récente de Lattes (fragment de moule en argile) suggère que de tels bracelets ont pu être fabriqués dans ce port, pourtant bien excentré sur la carte de répartition dans son état actuel. Le début de la Tène finale voit l'apparition de formes ubiquistes en Occident, comme le bracelet tubulaire en bronze (type Tendille 8) (fig. 13) ou le bracelet ouvert à extrémités croisées (Tendille 1979, n°

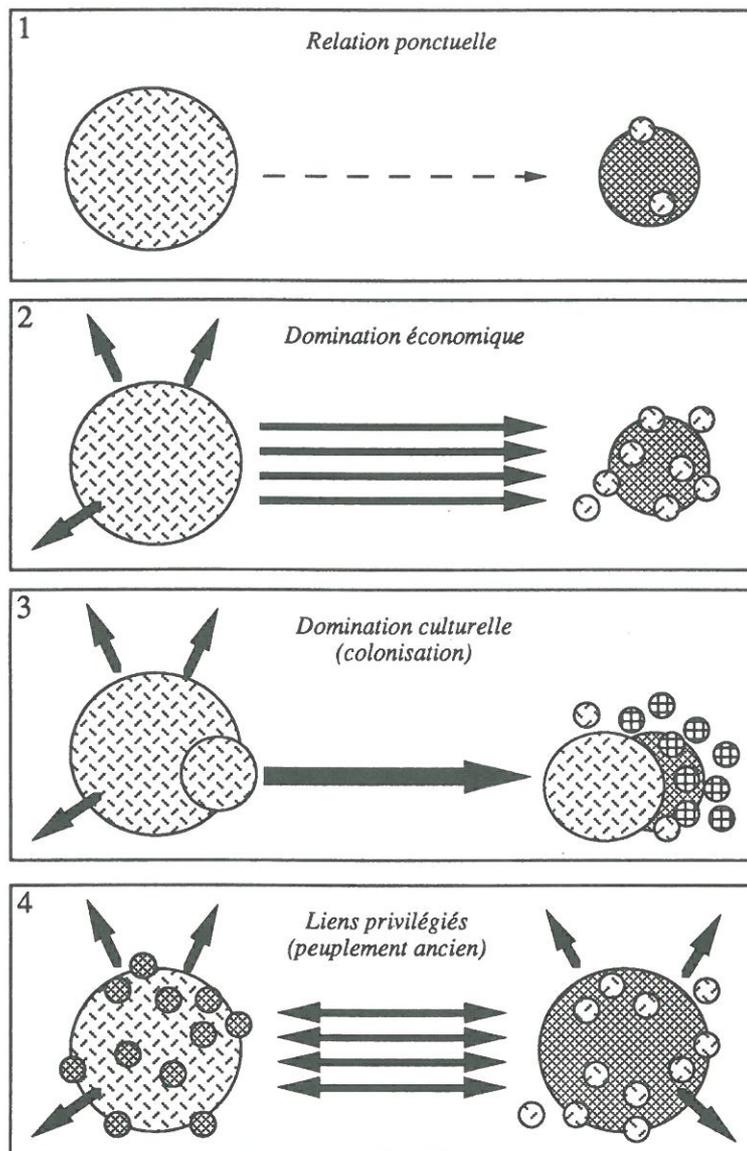


Figure 8 : Essai de modélisation de relations sociales résultant des relations économiques décrites sur la figure précédente.

65-67) ; cette dernière forme est connue aussi bien en Gaule Chevelue (par ex. tombe a de Ville-sur-Retourne : Flouest 1979 : 38, fig. 22, 36), dans les nécropoles rhénanes de LT D1 (N. Bantelmann dans Germania 1972) qu'à Ornavasso par exemple ; on peut apparemment parler pour ces formes d'une production massive distribuée à large échelle.

### 4.3 Perles

L'histogramme pondéré (fig. 5) montre que les perles ont dans la parure, tout au long du IIIe siècle, une

importance qu'elles ne retrouvent que dans le dernier quart du IIe siècle. Ces deux phases correspondent, sans doute, pour la première à l'ultime développement d'une tradition très ancienne et pour la seconde à la généralisation d'un schéma qu'on observe au début de LT D1 dans toute l'Europe celtique. On notera pourtant, là encore, qu'un atelier d'Entremont a fabriqué les modèles les plus simples à l'époque où les importations celtiques de grosses perles annulaires connaissent leur plus fort développement. La situation semble donc analogue à celle des bracelets en verre, ce qui peut s'expliquer en partie par l'importance du facteur technologique dans ce type d'artisanat (en attendant la publication définitive de cet atelier,

-300	<i>fibules</i>	<i>bracelets</i>	<i>perles</i>	<i>autres parures</i>	<i>hors contexte</i>
-275					
-250					
-225					
-200					
-175					
-150					
-125					
-100					
-75					
-50					
-25					

Figure 9 : Tableau synoptique des parures de Lattes, classées par catégories et par phases.

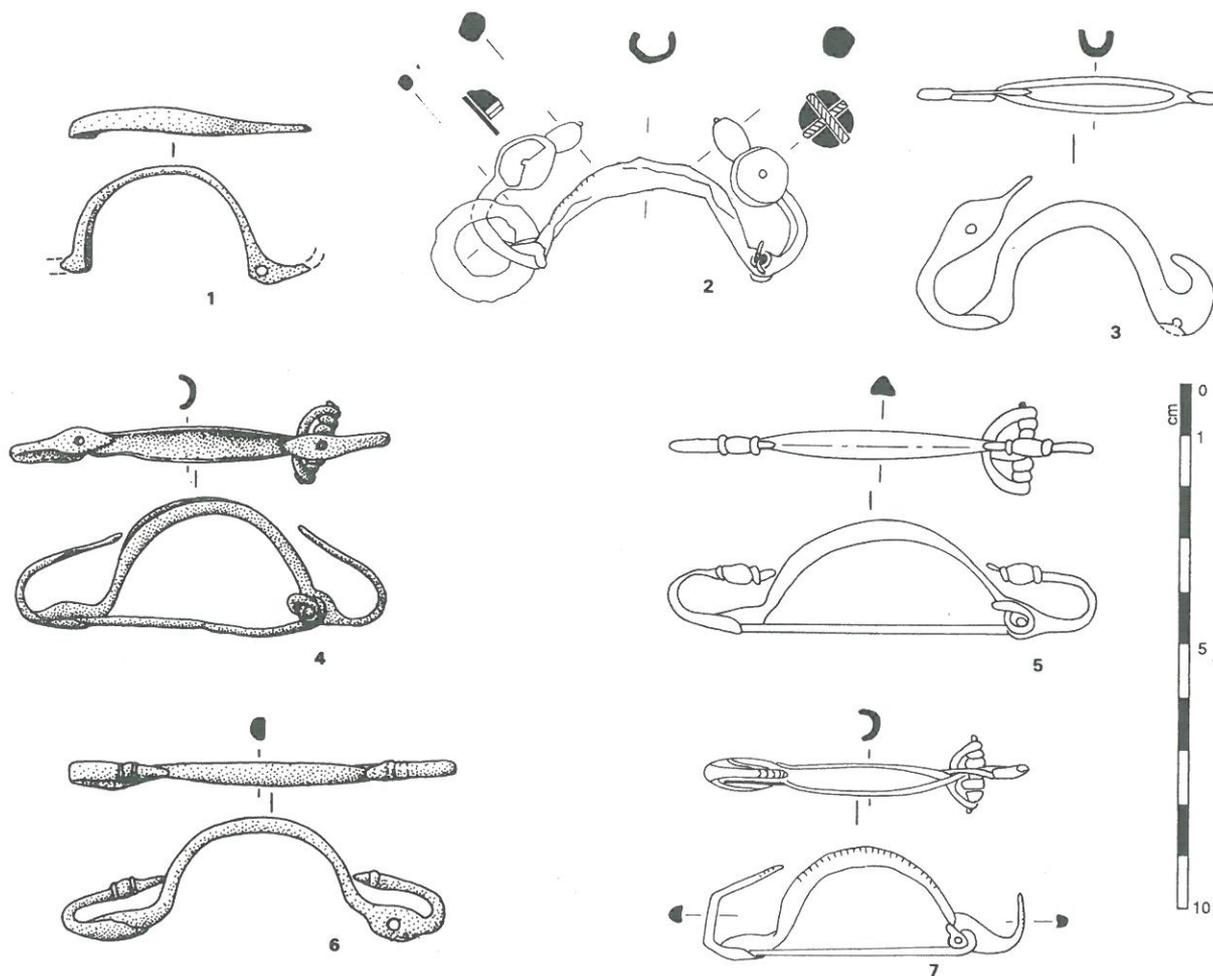


Figure 10 : Fibules à double pied de Provence : 1 et 6 : Marseille, Les Baou de Saint-Marcel (B.-du-Rh.). 2 et 7 : Clavier, Grotte de la Lioure (Var). 3 : Taradeau, La Combe (Var). 4 : Andon, grotte 3 de Cannaux (Alpes-Mar.). 5 : Marseille, La Bourse (B.-du-Rh.) (1 et 6, d'ap. L.-F. Gantès, BAP 1979. 2, 3, 5 et 7 d'ap. A.-H. Amann, RAN 1977. 4, d'ap. G. Vindry, DAM 1978).

Willaume 1987 : 135). A l'heure actuelle, une possibilité de production méridionale n'existe que pour les modèles non décorés.

#### 4.4 Ceintures

Les travaux récents montrent que l'unique type attesté pour le moment dans le Midi (ceintures de type Nages) est le plus simple des modèles existant sur le Plateau suisse. Il y a en fait plus de rapport entre les ceintures bavaroises et suisses qu'entre ces dernières et celles du Midi. Les artisans languedociens qui, notamment à Lattes, ont produit ce type de ceinture, ont apparemment réussi à éliminer toute importation en fournissant le marché avec un seul modèle (Feugère 1990 : 364 et 365, fig. 17-12).

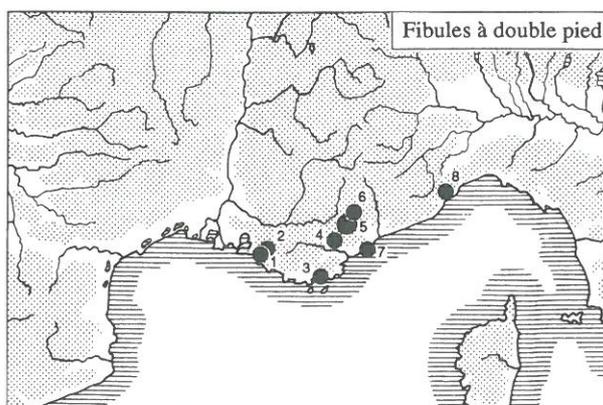


Figure 11 : Carte de répartition des fibules à double pied en Gaule méridionale : 1 : Marseille, La Bourse. 2 : Marseille, Les Baou de St-Marcel. 3 : Hyères, Olbia (cat. expo. Voyage en Massalie, Marseille 1990 : 212). 4 : Taradeau, La Combe. 5 : Clavier, Grotte de la Lioure. 6 : Andon, Grotte de Cannaux. 7 : Cannes, Ile Ste-Marguerite. 8 : La Tana de Carbonai (I).

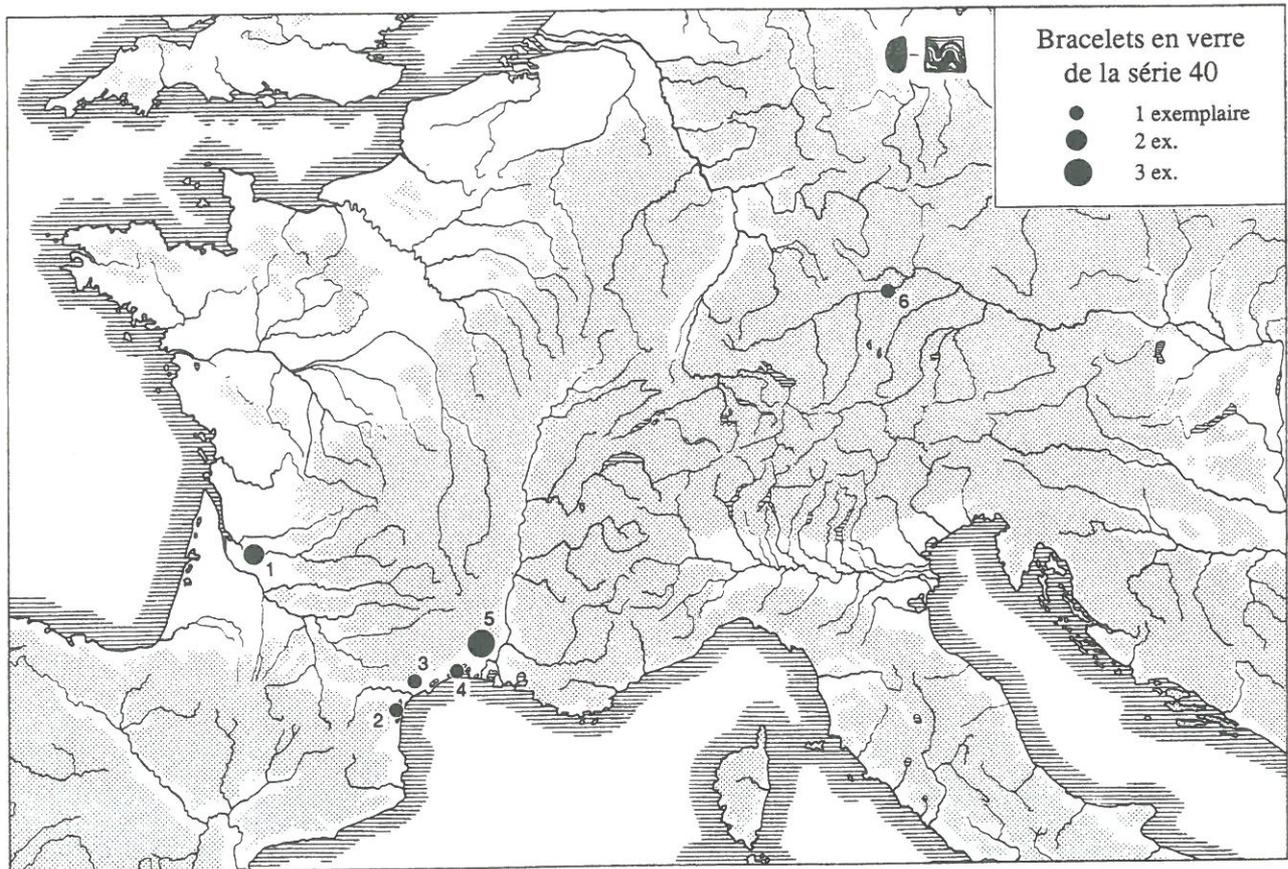


Figure 12 : Carte de répartition des bracelets en verre de la série 40 : LT C2, vers 215-125 av. J.-C. France : 1 : Moullets-et-Villemartin (Gironde), Lacoste : 1 fgt. bleu foncé à filets jaunes et un autre à filets blancs (Sireix-Boudet 1982, p. 142, 1 et 2, dessin p. 143 pl. 1, photo p. 147). 2 : Sigean (Aude), Pech-Mabo : 1 fgt. bleu foncé à filets jaunes (cité par Feugère 1989 b, p. 165). 3 : Nissan (Hérault), Ensérune : 1 fgt. (Jannoray 1955, pl. LXI, 2, à g.). 4 : Lattes (Hérault), Saint-Sauveur : 1 fgt. (Feugère 1990). 5 : Nages (Gard), Les Castels : 3 fgt. bleu foncé à filets jaunes (Feugère 1989 b, n° 4-6, p. 154 p. 160, fig. 4, 6). Allemagne : 6 : Manching (Bavière), oppidum : 1 fgt. bleu à filets blancs (Gebhard 1989, pl. 43, 593).

#### 4.5 Bagues

Il s'agit d'objets peu caractéristiques à l'exception de quelques modèles plus typés ; l'anneau coudé de Lattes, qui connaît de nombreux parallèles dans le monde celtique occidental, semble bien devoir être considéré comme une importation du Plateau suisse (Déchelette 1914, p. 1268) (2).

#### 4.6 Boucles d'oreilles

Elles apparaissent à toutes les époques mais demeurent rares, ce qui rend délicat tout essai d'attribution d'origine (Tendille 1980 : 99-101).

### 5. LATTES ET LE MONDE CELTIQUE

Les parures "exogènes" des fouilles de Lattes illustrent plusieurs cas de figure rattachables aux schémas définis ci-dessus.

- les objets rares, non imités, peuvent être considérés comme des importations accidentelles, mais ils témoignent plus vraisemblablement de déplacements individuels. Ces parures féminines, isolées et sans grande valeur intrinsèque (pendentif punique et surtout bague coudée en bronze, originaire du Plateau suisse) évoquent des événements ponctuels dont certains doivent correspondre à des cas d'exogamie.

- les parures abondantes, peu imitées, comme certains types de bracelets (et de fibules ?) résultent

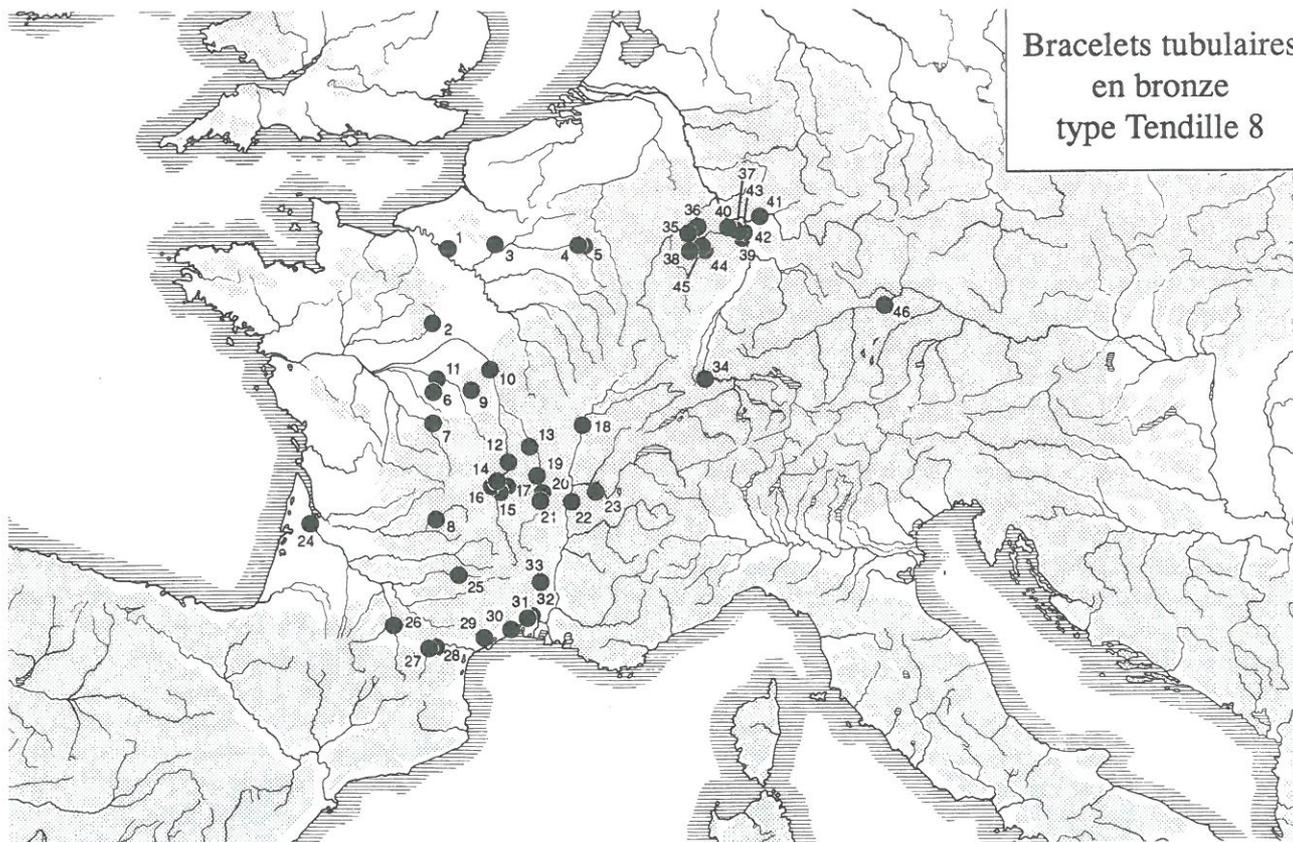


Figure 13 : Carte de répartition des bracelets tubulaires en bronze de type Tendille 8. France : 1 : Léry, au moins 4 ex. (Eure) (rens. F. Carré). 2 : Châteaudun (Eure-et-Loir) (Cordier 1978, fig. 2, 25). 3 : Vendeuil-Caply, sanctuaire (D. Piton, G. Dilly dans RAP 1985, p. 25-47, fig. 19, 8). 4 : Ville-sur-Retourne, tombe a (Flouest 1979, p. 38, fig. 22, 34). 5 : Ménil-Annelles, tombe b (Flouest 1979, p. 25 fig. 14, 11). 6 : Levroux (Indre) (Fauduet 1978 : 331). 7 : Saint-Marcel (Indre) (J. Allain dans RACF 1964). 8 : Argentat, Puy-du-Tour (Corrèze), 3 ex. (Fauduet 1978 : 331 et pl. 39, 4). 9 : Bourges, néc. de Séraucourt (Cher) (ibid.). 10 : Boulleret (Cher) (ibid.). 11 : Gièvres (Loir-et-Cher) (ibid.). 12 : Vichy (Allier) (ibid.). 13 : Dompierre-sur-Besbre (Allier) (Pion 1984, pl. 68, 6). 14 : Messeix (Puy-de-Dôme) (ibid.). 15 : Les Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme) (ibid.). 16 : Clermont-Ferrand, tombe de Belde, Aulnat (Puy-de-Dôme) (P. Fournier dans Rev. Au. 1967), Aulnat -La Grande Borne, fosse 47AT (fouilles J. Collis), Pâtural (id.), Gandaillat, inhumation LT D1 (1951) (Musée Bargoin, n° 51.XIV.2). 17 : Corent (Puy-de-D.) (La Préh. Fr. II, p. 745 n° 22). 18 : Gigny-sur-Saône, lit de la Saône (Saône-et-Loire) (L. Bonnamour dans RAE 41, 1985, p. 241). 19 : Roanne, St-Paul (Loire), plusieurs (renseignement V. Guichard). 20 : Feurs (Loire), fosses 4, 5 et 6, chantier 1 (Vaginay 1988, fig. 127, 22 et 23 ; 131, 3 et 16 ; 133, 3) et habitat, fouille 1988 ; nécropole, tombe 15, ex. LT D2 en fer (renseignement V. Guichard). 21 : St-Romain-le-Puy, Chézieu (Loire). 22 : Vienne, Ste-Blandine (Isère) (Chapotat 1970, pl. II, 6). 23 : Larina, Trou de la Chuire (Isère) (Perrin 1990, p. 45-46, fig. 36-37). 24 : Bordeaux, Allées de Tourny (Gironde) (rens. Chr. Sireix). 25 : Rodez, Parking des Remparts (Aveyron) (Balsan 1982, pl. IV, 4). 26 : Vieille-Toulouse (Haute-Garonne) (Tendille 1988, p. 19 et pl. 8, n° 54). 27 : Pomas, La Lagaste (Aude) (Rancoule 1980, fig. 37, 7-10). 28 : Trèbes, Millegrand (Aude) (J. Nicloux dans Bull. Soc. Et. Sc. Aude 1975, p. 144). 29 : Aumes, oppidum (Hérault) (Mus. Montagnac). 30 : Laties, Saint-Sauveur (Hérault) (Feugère 1990, p. 201 fig. 7-10, 278). 31 : Nages, Les Castels (Gard) (Tendille 1979, n° 63). 32 : Cambroux (Gard) (Tendille 1979, n° 64). 33 : Lussas, Jastres-sud, porte N (Ardèche) (fouilles et renseignement C. Lefebvre). Suisse : 34 : Bâle, tombe 3A de l'Usine à Gaz (Furger-Gunti 1980, pl. 10, 203-206). Allemagne : 35 : Horath, tombes 91k, 147g (en fer), 151d, 160n (A. Miron dans Trierer Zeitschrift 49, 1986, p. 68 ; type 3). 36 : Wederath, tombes 112, 207, 255, 294, 302 (Haffner 1971, pl. 25, 4 ; 48, 4 ; 61, 10 ; 72, 6 ; 76, 13). 37 : Essenheim, tombes 1, 2 et 4 (J. Werner dans JbRGZM 1955, p. 192 fig. 6D). 38 : Bosen, tombe 3 (N. Bantelmann dans Germania 1972, p. 104-105). 39 : Ülvesheim, tombe 1 (ibid.). 40 : Sponsheim, tombes 9 et 38 (ibid.). 41 : Frankfurt-Fechenheim, 2 tombes dont celle de 1905 (ibid.). 42 : Nierstein, tombe 3 (ibid.). 43 : Nieder-Olm, tombe 2 (ibid.). 44 : Marth, tombe (ibid.). 45 : Rückweiler, tombe 1 (ibid.). 46 : Manching (renseignement D. van Endert).

d'échanges massifs pour lesquels on a pu évoquer un commerce spécifique ; la rareté des céramiques celtiques importées des mêmes régions au même moment (Feugère 1989 b : 165-167 ; Py 1990 : 523-525 ; pour la Provence : Arcelin 1981) semble confirmer une situation limitée au déplacement de marchandises.

- les parures de type importé, mais abondamment imitées, comme les ceintures de type Nages, les bracelets de type Teste-Nègre, invitent cependant à une conclusion différente, en nous amenant à choisir entre deux des modèles précédemment évoqués : 3 (colonisation) et 4 (peuplement ancien).

## 6. CONCLUSIONS

Les relations entre le Midi de la Gaule et le monde celtique, d'après les parures, apparaissent sous un jour qui peut sembler contradictoire : certains arguments, comme l'existence d'une production locale de type celtique, plaident pour un déplacement massif de population ; d'autres, au contraire, comme l'étalement chronologique du trafic et son caractère toujours marginal, imposeraient de réduire ces échanges à un domaine spécifiquement commercial.

Le concept de "relations privilégiées", auquel on se trouve amené, recouvre sans doute un contenu qui demande à être précisé. Plusieurs facteurs peuvent avoir joué un rôle dans l'établissement d'une telle situation. C'est d'abord, comme on l'a remarqué depuis longtemps, l'ancienneté des rapports entre la culture méridionale des oppida et la Gaule celtique. Ces liens répétés, qu'on pourrait faire remonter au Bronze final (Py 1990 : 147), mais qui doivent avoir existé en tout temps, ont ouvert une voie qui se trouve très normalement réactivée à l'Age du Fer. Le rôle dynamique joué par Marseille dans l'axe rhodanien, aux VI<sup>e</sup> et Ve siècle av. n. è., ne doit pas masquer une réciprocity des échanges qui suffit à expliquer la présence des parures celtiques, si nombreuses dans le Midi depuis cette époque. La rupture de l'intense trafic installé entre la ville phocéenne et le monde hallstattien n'a apparemment pas suffi à étouffer une demande d'objets très appréciés en Languedoc et en Provence. Aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècle, l'abondance des importations italiennes en Gaule Chevelue implique des échanges suivis entre les deux mondes : bien des parures doivent avoir fait partie des denrées rapportées en retour par les négociants installés en Narbonnaise.

D'autre part, la Protohistoire méridionale reste fidèle, tout au long de l'Age du Fer, à une structure sociale construite autour du noyau familial qui, comme l'a bien noté M. Py, a longtemps repoussé l'apparition de l'artisanat au profit de ce qu'il rattache au "mode de production domestique" (Py 1984 : 183). L'étude des parures protohistoriques semble s'intégrer parfaitement dans ce schéma : ce n'est que très graduellement que les méridionaux semblent avoir tenté de substituer aux importations celtiques des objets locaux, du reste fabriqués selon les mêmes modèles. Au II<sup>e</sup> siècle de n. è., la plus grande partie des parures dont on peut le plus facilement retrouver l'origine - à l'heure actuelle les bracelets en verre - reste importée du monde celtique.

Ces observations laissent cependant la place à deux idées convergentes :

- d'une part, l'artisanat local d'objets de parure et de vêtement, quand on parvient à le mettre en évidence,

se place très clairement dans l'orbite d'une production celtique, souvent du reste originale. D'un point de vue quantitatif, l'évolution semble conforme à ce qu'on sait de la production des parures en général, et les témoins lattois (chaînes-ceintures de type Lattes, vers -250/-200 ; bracelets de type Teste-Nègre, vers -200) ne semblent pas se rattacher à des séries importantes. Il en va différemment des productions postérieures au milieu du II<sup>e</sup> siècle, qu'il s'agisse des perles en verre d'Entremont, ou des fibules de Nauheim fabriquées en grand nombre à partir de la fin du II<sup>e</sup> siècle. Avec la Tène finale, la production artisanale des parures ne sort donc aucunement du système de relations multiséculaires qu'entretenait la Gaule méridionale avec le monde celtique mais s'intègre, en revanche, au processus de dynamique indigène qui fait de l'oppidum, à cette époque, un pôle économique essentiel de la vie régionale.

- d'autre part, on ne peut plus désormais masquer le fait que la Gaule méridionale se comporte, tant du point de vue de la production que de l'acquisition commerciale des parures et sans doute des armes, comme n'importe quelle région celtisée de l'Europe occidentale. La polémique qui a souvent occulté le débat sur ce problème a sans doute fixé des positions antagonistes sur une question mal posée : on peut être maintenant assuré que les Celtes n'ont pas conquis le Midi de façon brutale ; mais, progressivement (et c'est apparemment un fait accompli au III<sup>e</sup> siècle), la région adopte et même développe des productions de parures certes locales, mais intégrées aux goûts celtiques tel qu'il s'exprime, avec des variantes, dans chacune des régions celtisées. La reconnaissance des particularismes régionaux n'exclut donc pas la vraisemblance d'un véritable peuplement celtique, dont l'importance reste bien sûr à déterminer.

Si elle nous amène à relancer un débat quelque peu abandonné ces dernières années, l'étude des parures celtiques méridionales s'avère riche de potentialités, absentes d'autres domaines de la recherche. L'aspect fonctionnel des accessoires vestimentaires entraîne, on le voit bien à Lattes, une stabilité des trouvailles dans le temps qui fait de cette catégorie un matériau d'étude privilégié. Nous pouvons donc examiner la question celtique, en particulier, sur une durée beaucoup plus longue que ne l'autorisent, par exemple, les monnaies ou les inscriptions. Avec l'étude de l'armement, lui aussi attesté près du littoral depuis des périodes anciennes et en quasi continuité tout au long de l'Age du Fer, la recherche sur les parures celtiques du Midi de la France souligne le rôle spécifique que jouent les cultures du littoral entre le monde méditerranéen et le monde continental (3).

M. Feugère

U.P.R. 290 du C.N.R.S., Lattes

## NOTES

- (1) Une étude détaillée des boucles d'Ensérune, qui n'ont jamais été examinées dans la perspective de cette note, serait des plus utiles (Jannoray 1955 : pl. LVIII) ; la seule variante connue repérée par une étude générale de ces objets (Lenerz de Wilde 1980 : 61-103, en particulier carte p. 87, fig. 14), la boucle "aux dragons", ne trouve guère de parallèles celtiques, mais renvoie plutôt au monde alpin ou nord-italique. La découverte à Béziers, dans un niveau du troisième quart du -Ve siècle, d'une boucle ajourée proche de certains exemplaires d'Ensérune plaide en faveur d'une fabrication locale de bon nombre de ces objets (La Madeleine, fouilles D. Ugolini, c. 385). A Entremont en revanche, une boucle à têtes de rapaces adossées (Willlaume 1987 : 128) semble trouver ses meilleurs parallèles dans l'Est de la France (Lenerz de Wilde 1980 : 76).
- (2) Cet objet est presque inconnu en Champagne, où il semble qu'on n'en ait recueilli qu'un exemplaire, en argent, celui de S-Memmie (Bretz-Mahler 1971 : 73 et pl. 76, 12) ; il abonde au contraire en Suisse : Viollier 1916 : pl. 28, 19-23 ; en tout 30 exemplaires dans la seule nécropole de Münsingen-Rain, essentiellement dans les horizons I à Q (Hodson 1968 : 40 et pl. 33, 571-572, pl. 35, 532, pl. 46, 510-511, pl. 51, 336-337, pl. 55, 422-423, pl. 58, 324, pl. 59, 315, pl. 60, 361, pl. 61, 311, pl. 63, 294-295, pl. 64, 385-388, pl. 69, 98-102, pl. 79, 154-155, pl. 86, 177) ; W. Krämer, *Das keltische Gräberfeld von Nebringen*, Stuttgart 1964 : pl. 15, 12 et 13 ; le type est rare à Manching : Krämer 1985 : pl. 19, Manching-Steinbichel tombe 32, n°13, et inconnu au Dürrnberg ; il est attesté à une vingtaine d'exemplaires seulement en Bohême (renseignement de J. Waldhauser).
- (3) La littérature sur ce thème se signalant par son extrême abondance, on se contentera de citer ici le résumé de Chr. Goudineau : Monde ouvert, monde clos ? Le midi de la Gaule face aux influences extérieures, *Doss. Arch.* 35, 1979 : 21-30.

## BIBLIOGRAPHIE

- AMANN 1975 - A.-H. Amann, Les fibules à double pied découvertes en Provence, *R.A.N.* X, 1977, p. 223-233.
- ARCELIN 1981 - P. Arcelin, Les céramiques de type celtique en Provence, *R.A.E.* 32, 1981 (Mélanges J.-J. Hatt), p. 33-66.
- BALSAN 1982 - L. Balsan, L. Dausse, *Rodez gallo-romain*, Rodez, Publ. de la Soc. Lettres, Sc. Arts Aveyron, 1982.
- BRETZ-MAHLER 1971 - D. Bretz-Mahler, *La civilisation de La Tène I en Champagne*, Paris, sup. 23 à Gallia, 1971.
- CHAPOTAT 1970 - G. Chapotat, *Vienne gauloise. Le matériel de La Tène III trouvé sur la colline de Sainte-Blandine*, Lyon, 1970.
- CORDIER 1978 - G. Cordier, Les découvertes de l'Age du Bronze dans le Loiret et les régions voisines, *Rev. Arch. Loiret* 1978, 4, p. 23-30.
- DÉCHELETTE 1914 - J. Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine II*, Paris, 1914.
- DEHN 1981 - W. Dehn, Remarques sur l'histoire des fibules de La Tène ancienne à double tête d'oiseau, *R.A.E.* XXXII, 1981, p. 93-97.
- FAUDET 1978 - I. Faudet, *Recherches sur la parure dans le Nord-Est de l'Aquitaine à l'époque romaine*, Thèse de IIIe Cycle, dact., Paris, 1978.
- FEUGÈRE 1989 a - M. Feugère, Premiers verres d'occident, *Archéologia* n° 252, 1989, p. 20-31.
- FEUGÈRE 1989 b - M. Feugère, M. Py, Les bracelets en verre de Nages (Gard) (Les Castels, fouilles 1958-1981), dans M. Feugère (Dir.), *Le verre préromain en Europe occidentale*, Montagnac, 1989, p. 153-167.
- FEUGÈRE 1990 - M. Feugère, Petits mobiliers : faciès et comparaisons, dans M. Py (Dir.), *Fouilles dans la ville antique de Lattes (Lattara 3)*, Lattes, 1990, p. 357-375.
- FLOUEST 1979 - J.-L. Flouest, I.M. Stead, *Iron Age cemeteries in Champagne. The third interim report*, Londres, Brit. Mus. Occ. Papers 6, 1979.
- FURGER-GUNTI 1980 - A. Furger-Gunti, L. Berger, *Katalog und Tafeln der Funde aus der spätkeltschen Siedlung Basel-Gasfabrik*, Derendingen, 1980.
- GANTES 1979 - L.F. Gantès, Note sur quelques fibules et bracelets de type celtique trouvés sur l'oppidum de la Teste Nègre aux Pennes, Bouches-du-Rhône, *Bull. Arch. de Provence* 3, 1979, p. 43, 46 et fig. 3, n° 1-6.
- GEHARD 1989 - R. Gebhard, *Der Glasschmuck aus dem Oppidum von Manching*, Stuttgart, Die Ausgrabungen in Manching 11, 1989.
- HAVERNICK 1960 - T.E. Haevernick, *Die Glasarmringe und Ringperlen der Mittel- und Spätlatènezeit auf den europäischen Festland*, Bonn, 1960.
- HAFNER 1971 - A. Haffner, *Das keltisch-römische Gräberfeld von Wederath-Belginum, 1. Teil : Gräber 1-428, ausgegraben 1954/1955*, Mayence, Trierer Grabungen und Forschungen Bd. VI 1, 1971.
- HODSON 1968 - F.R. Hodson, *The La Tène Cemetery at Münsingen-Rain*, Berne, Acta Bernensia V, 1968.
- JANNORAY 1955 - J. Jannoray, *Ensérune. Contribution à l'étude des civilisations préromaines de la Gaule méridionale*, Paris, B.E.F.A.R. 181, 1955.
- KRÄMER 1985 - W. Krämer, *Die Grabfunde von Manching und die latènezeitlichen Flachgräber in Südbayern*, Stuttgart, 1985.
- LENERZ DE WILDE 1980 - M. Lenerz de Wilde, Die frühlatènezeitlichen Gürtelhaken mit figuraler Verzierung, dans *Germania* 58, 1980, p. 61-103.
- PERRIN 1990 - F. Perrin, *Un dépôt d'objets gaulois à Larina, Hières-sur-Amby (Isère)*, Lyon, Doc. Arch. Rhône-Alpes 4, 1990.
- PION 1984 - P. Pion, *Contribution à l'étude des sociétés des Ages du Fer dans le Centre de la France : la période de La Tène dans le département de l'Allier*, Mém. Maîtrise inédit, 2 vol. dact., Paris I, 1984.
- PY 1974 - M. Py, Le problème des Volques Arécomiques à la lumière des résultats actuels de la recherche archéologique, dans *Miscellanea Arqueologica* II, 1974, p. 209-253.
- PY 1978 - M. Py, *L'oppidum des Castels à Nages (Gard) (fouilles 1958-1974)*, Paris, sup. 35 à Gallia, 1978.
- PY 1984 - M. Py, Evolution des rapports sociaux de la fin de l'Age du Bronze à la conquête romaine en Languedoc, dans A. Daubigney (Dir.), *Archéologie et rapports sociaux en Gaule*, Paris, Les Belles Lettres, 1984, p. 171-183.
- PY 1990 - M. Py, *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nimoise*, Rome, Coll. E.F.R. 131, 2 vol., 1990.
- RANCOULE 1980 - G. Rancoule, *La Lagaste, agglomération gauloise du Bassin de l'Aude*, Carcassonne, Atacina 10, 1980.
- RAPIN 1987 - A. Rapin, M. Schwaller, Contribution à l'étude de l'armement celtique : la tombe 163 d'Ensérune (Hérault), *R.A.N.* 20, 1987, p. 155-187.
- TENDILLE 1978 - C. Tendille, Fibules protohistoriques de la région nimoise, *Doc. Arch. Mérid.* 1, 1978, p. 77-112.
- TENDILLE 1979 - C. Tendille, Mobiliers métalliques protohistoriques de la région nimoise : les bracelets, *Doc. Arch. Mérid.* 2, 1979, p. 61-79.
- TENDILLE 1980 - C. Tendille, Mobiliers métalliques protohistoriques de la région nimoise : autres objets de parure et d'habillement (III), *Doc. Arch. Mérid.* 3, 1980.
- TENDILLE 1988 - C. Tendille, *Objets métalliques de la protohistoire au Musée Archéologique de Nîmes*, Nîmes, Cah. Mus. Mon. de Nîmes 5, 1988.
- VAGINAY et GUICHARD 1988 - M. Vaginay, V. Guichard, *L'habitat gaulois de Feurs (Loire). Fouilles récentes (1978-1981)*, Paris, D.A.F. 14, 1988.
- VIOLLIER 1916 - D. Viollier, *Les sépultures du second Age du Fer sur le Plateau suisse*, Genève, 1916.
- WILLAUME 1987 - M. Willaume, Les objets de la vie quotidienne, dans *Archéologie d'Entremont au Musée Granet*, cat. expo., Aix-en-Provence 1987, p. 107-141.

# FONCTIONNEMENT SOCIAL DE L'ÂGE DU FER

OPÉRATEURS & HYPOTHÈSES POUR LA FRANCE

Actes édités par  
Alain DAUBIGNEY



Table ronde internationale de Lons-le-Saunier (Jura)  
24-26 octobre 1990

Publié avec le concours du Ministère de la Culture et de la Francophonie (Sous-Direction de l'Archéologie)  
du C.N.R.S., du Conseil Régional de Franche-Comté  
du Conseil Général du Jura et de la Ville de Lons-le-Saunier